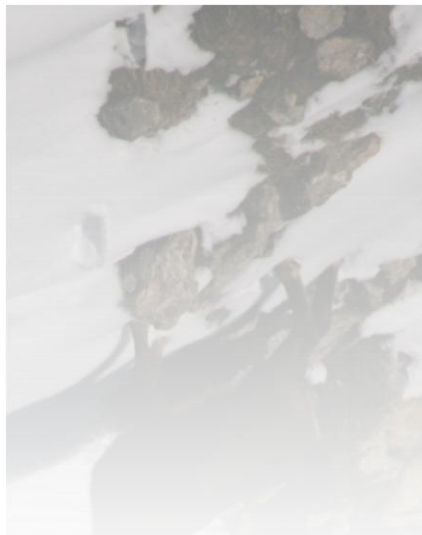
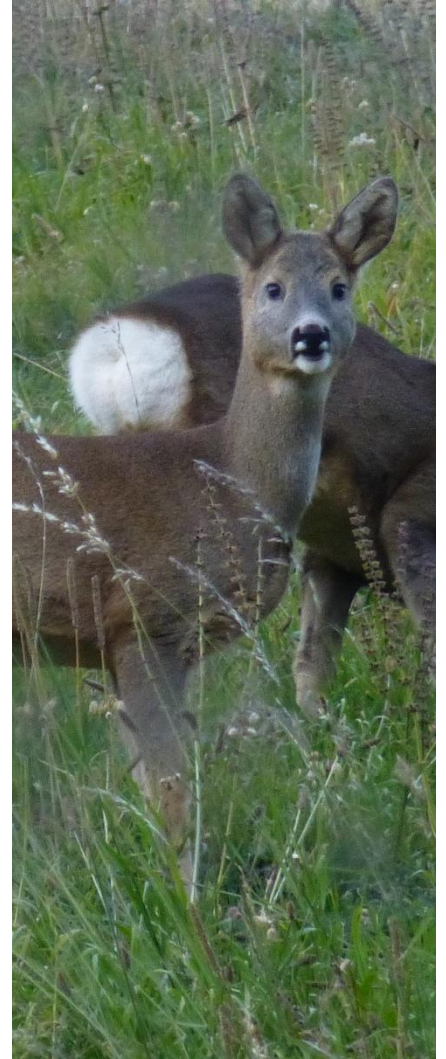


Crots Avenir



Journal d'informations communales

Edition n° 29 – Janvier 2018



Mairie de Crots – 04 92 43 13 05 – mairie.crots@wanadoo.fr
Place des ballerins – 05200 Crots



Le mot du maire	3	Associations	11
Conseil municipal	4	AAVC	11
21 septembre 2017	4	Amicale philatélique	11
Réalizations	5	Club du temps libre	11
Espace Morgon	5	Parents d'élèves	11
Restauration église Saint Laurent	6	Kung Fu Wushu Embrunais	12
Appel à souscription	6	Abbaye de Boscodon	13
Conduite d'eau de Montmirail	6	Bibliothèque	14
Cabanes pastorales	6	Musée Embrunais de la Charcuterie	14
Rénovation éclairage public	6	Projets	15
Voirie	6	Lotissement les Pignans	15
Acquisition camion électrique	6	Système d'alerte torrent	15
Manifestations	7	La cabane des Olettes	15
Cadre du Martyr de St Laurent	7	Dernières brèves	16
11 novembre	7	Services municipaux et intercommunaux	17
Apprentis sérigraphistes	7	Etat civil	19
Repas des aînés	8	Souvenirs, souvenirs...	20
Saint Nicolas	8		
La poésie s'invite dans la commune	8		
Vœux du maire	9		
Réunion publique golf	10		

Info Crots Pratique



Mairie

Le Village - 05200 CROTS - 04 92 43 13 05
www.crots.fr / E-mail : mairie.crots@wanadoo.fr
Accueil du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Et du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00

Agence Postale Communale

Place St-Laurent - 05200 CROTS - 04 92 24 56 59
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Bibliothèque Municipale

La Grande Charrière - 05200 CROTS – 04 92 43 13 05
Accueil le lundi de 16h30 à 17h30, le mardi de 10h30 à 12h00 et le mercredi de 16h00 à 18h00

Bureau du Tourisme et Espace Multimédia

Place St-Laurent - 05200 CROTS - 04 92 24 56 40
Accueil du lundi au samedi de 9h30 à 12h00

Les Encombrants

Les 1er lundi du mois sur inscription auprès de la Mairie.
Collecte stoppée de novembre à mars.

Ecole Primaire et Maternelle de CROTS

Le Serre - 05200 CROTS - 04 92 43 30 72
E-mail : ce.0050093z@ac-aix-marseille.fr

Déchèterie de l'Embrunais

Pralong - 05200 EMBRUN - 04 92 43 47 93
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le dimanche de 9h00 à 12h00.

Gare SNCF d'Embrun

05200 EMBRUN - 08 00 11 40 23
Accueil du lundi au vendredi de 6h35 à 23h25, le samedi, dimanche et jours fériés de 6h35 à 21h55.
www..ter-sncf.com/paca

Musée Embrunais de la Charcuterie

Chemin du Barry - 05200 CROTS – 04 92 52 27 52
Accueil le jeudi de 14h00 à 17h00
Groupe sur réservation.
Tarifs : Adultes 3 € / Enfants 1.50 € / Gratuit – de 12 ans / Réduit (passeport multi-visites) 2 €



Chères Crétorines, chers Crétorins,

L'année 2017 s'est terminée avec de fortes chutes de neige qui ont entraîné des conditions de circulation difficiles. Nos employés communaux ont fait un travail remarquable et je les en remercie.

Les travaux de l'Espace Morgon sont bien avancés, le calendrier initial devrait être respecté. Lors des vœux de la municipalité vous avez d'ailleurs eu un aperçu de la future salle multi activités. Avec la crèche et la bibliothèque / médiathèque nous aurons ainsi à notre disposition de beaux outils pour un village dynamique qui croit en son avenir.

Notre patrimoine doit être restauré et entretenu, c'est pourquoi nous avons entrepris de rénover l'église Saint Laurent.

Au printemps, la municipalité avait missionné un cabinet sur la faisabilité d'un golf. Cette étude a été rendue et montre que cet équipement devrait être rentable au bout de quelques années. En fait, il s'agit de l'aménagement du site de la Garenne – Chanterenne en réalisant non seulement un golf mais en mettant à niveau notre camping, qui, je vous le rappelle, est une des principales ressources de la commune. Nous avons veillé à ce que le projet ne soit pas consommateur de terres agricoles.

Bien entendu, nous faisons partie d'un ensemble qui s'appelle la Communauté de Communes de Serre Ponçon et il va nous falloir travailler avec nos partenaires pour continuer à entretenir notre dynamique.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 !

Jean-Pierre GANDOIS

Photo : René Conraud





Conseil Municipal du 21 septembre 2017

- Approbation de l'attribution des marchés de travaux relatifs à la restauration de l'Eglise St Laurent
- Convention financière relative au reversement de la taxe de séjour à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon dans la cadre du transfert de la compétence « Promotion du tourisme »
- Convention de remboursement de frais (contribution SDIS) entre la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et la Commune
- Convention de mandat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon pour la réhabilitation du sentier du Pic du Morgon
- Convention de partenariat relative à la mise en œuvre de la desserte des points de lectures et bibliothèques des communes de Baratier, Saint Sauveur, Saint André d'Embrun et Les Orres.
- Convention de mise à disposition de personnel communal à l'Office de tourisme Intercommunal
- Ajout de produit à la régie du musée embrunais de la Charcuterie
- Vente Commune – Chouata, complément de délibération
- Vente Commune – Detoc, complément de délibération
- Suppression du poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe
- Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe et création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
- Modification simplifiée du PLU n°3, considérant que dans la zone Ap, se trouvent plusieurs exploitations nécessitant des agrandissements ou des nouvelles constructions de bâtiments nécessaires à l'exploitation agricole et qu'afin de pérenniser les exploitations agricoles dans ce secteur Ap, il convient d'en modifier la rédaction.
- Adoption des statuts du Syme05 : compléter les compétences portant création et exploitation d'un réseau public de chaleur et de froid
- Participation au Fonds de Solidarité Local pour le logement
- Subvention Voirie Communale par le Conseil Départemental à hauteur de 12 196 €. Les voies concernées sont : Hameau des Chabriers, Route des Dourieux, Hameau les Gendres, Hameau de Marlès
- Décision modificative : ouverture des crédits supplémentaires en dépense et recette sur le compte « Dépôt et cautionnement reçus »
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau. Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.
- Equipement de la salle multi activités et de la micro crèche – Plan de financement
- Questions diverses : Monsieur le Maire indique que la commune a reçu la visite de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture notamment pour l'avancement des travaux Espace Morgon.





Espace Morgon (en cours)

Les travaux avancent : la maçonnerie et les menuiseries sont terminées, les cloisons, l'électricité, la plomberie et le carrelage sont en cours, pour une ouverture prévue au mois de mai.





Restauration Eglise Saint Laurent (en cours)

Les murs ont été décrépis avant la réfection des façades au printemps, tandis que les travaux de restauration de la toiture se poursuivent.



Conduite d'eau de Montmirail



Après 30 ans d'aérien, la conduite d'adduction d'eau potable du hameau de Montmirail a été enfouie afin de pallier les problèmes de gel chaque hiver. Cette opération a été réalisée en interne par les agents communaux.

Voirie

Quatre secteurs viennent de faire l'objet d'une réhabilitation : la traversée du hameau des Chabriers, l'entrée du secteur de Marles, la montée vers les Bosquis et le secteur des Gendres (bas).



Appel à souscription

Vous pouvez être partie prenante de la sauvegarde du patrimoine local en participant à cette souscription publique. Votre don donne droit à une réduction d'impôt. Renseignement à la mairie : 04 92 43 13 05

FONDATION

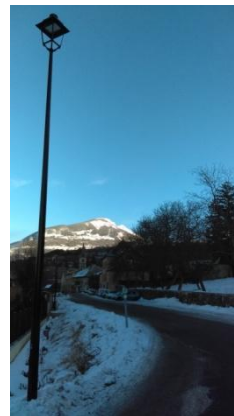
DU
PATRIMOINE

Cabanes pastorales (en cours)

Les travaux sont lancés pour la Grande Cabane. L'entreprise ATS interviendra au printemps pour que la rénovation soit effective avant la saison estivale.



Rénovation éclairage public



Vous avez pu constater que la rénovation de l'éclairage public a commencé avec le Syndicat d'Eclairage Public avec de nouveaux lampadaires moins énergivores, en partant de l'entrée du village.

Acquisition camion électrique

Le véhicule électrique est arrivé fin décembre. Il servira surtout hors hiver pour l'entretien du village et l'arrosage estival des fleurs. Avec cette acquisition financée à 80% par la subvention d'Etat TEpCv (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte), la commune poursuit son engagement dans le développement durable.

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER





Ils ont restauré le cadre du martyr de Saint-Laurent

Dans le cadre des rendez-vous du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, Charline Vendittelli, restauratrice de tableaux et objets peints, et Lionel Chardonnet, restaurateur de meubles anciens, étaient présents à l'église Saint-Laurent à Crots le samedi 4 novembre après-midi pour expliquer le travail de restauration effectué sur le cadre du tableau du martyr de Saint-Laurent. C'est en présence de Jean-Pierre Gandois, maire et 4e vice-président de la Communauté de Communes de Serre Ponçon en charge de la culture et du patrimoine, Jean-Noël Bonardi, second adjoint, Aude Tochon-Danguy, responsable du service culture Pays d'art et d'histoire du Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, et Laurence Zannier, médiatrice du patrimoine et guide conférencière, que la conférence a eu lieu. Le chantier a commencé il y a à peu près trois ans. Lionel Chardonnet s'est occupé de la partie structurelle du cadre afin de le remettre en état pour qu'il tienne debout. Il aura passé une vingtaine d'heures sur le cadre. Ensuite, c'est Charline Vendittelli qui est entrée en action sur la polychromie (les couches colorées). Le prix de la rénovation du cadre est de 2 700 euros, la toile également a été restaurée pour un montant de 8 000 euros l'ensemble a été subventionné par la Drac, le Département et la Région à hauteur de 80 %. Le tableau a été remis en place il y a un an environ.



Cérémonie du 11 novembre

Le maire et son conseil municipal ont honoré la mémoire des victimes et la fin des hostilités de la Première Guerre mondiale. En présence de huit porte-drapeaux des associations de mémoires de l'Embrunais et de leurs représentants, de nombreux élus ont assisté à cette cérémonie. La gendarmerie était représentée, un détachement des sapeurs-pompiers était également présent. Jean-Pierre Gandois a lu le message du ministre des Armées, et Guy Chauvet, ancien combattant a pour sa part délivré le message de l'Ufac. Des dépôts de gerbes ont ensuite été effectués par la municipalité, l'amicale des marins et anciens marins de l'Embrunais-Briançonnais, et des anciens combattants de Crots avec Carole Chauvet. La sonnerie aux morts a retenti puis La Marseillaise, reprise en chœur par le public.



17 Apprentis sérigraphistes à l'école

Le jeudi 16 novembre, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont participé à un atelier de sérigraphie proposé par l'auteur Rozenn le Berre en résidence d'auteur à Rions de Soleil, animation réalisée dans le cadre du contrat territoire lecture (CTL) pour la mise en réseau des bibliothèques du territoire de Serre-Ponçon. Durant la matinée, les élèves ont réalisé des sérigraphies en découvrant le processus de fabrication et d'impression en mettant la main à l'encre. Ils se sont transformés en véritables artistes dignes d'Andy Warhol. Ils ont ensuite customisé un cadre afin de rendre leur œuvre unique. Un moment d'évasion créative qui a permis aux enfants de découvrir un procédé d'impression vieux de 1 000 ans sans ordinateur et sans imprimante.





Repas des aînés

La municipalité a offert, le mercredi 6 décembre, un repas aux aînés de la commune au restaurant des Bartavelles. Une centaine de personnes a répondu présente à cette invitation traditionnelle.



Saint Nicolas

C'est par une matinée enneigée que le marché de la Saint-Nicolas a débuté le samedi 9 décembre. Quinze artisans-exposants ont répondu présents sous le chapiteau chauffé installé sur le parvis de la mairie. Les bénévoles de l'association d'animation de Crots proposaient du vin et du chocolat chaud. Ils ont rythmé la journée en animant le stand des boissons et en vendant des billets de tombola au profit du Téléthon. L'après-midi, 150 personnes ont pu profiter du spectacle de magie. Aux alentours de 16h30, un chapeau rouge s'est approché du marché : saint Nicolas en personne venu à la rencontre des enfants du village pour la distribution des goûters, accompagnés d'un verre de chocolat chaud. Certains enfants ont profité de cette présence pour offrir de beaux dessins, vérifier si son ami père Noël avait bien reçu la liste des cadeaux. D'autres étaient curieux de savoir où habite saint Nicolas. Après de nombreuses photos en compagnie des petits et grands, il a repris sa route dans la nuit. Le marché de Noël s'est clôturé par les traditionnelles illuminations de Noël et le tirage au sort de la tombola.



Quand la poésie s'invite dans la commune

Dimanche 26 novembre, dans la salle des associations, deux gars étaient là pour compter "Le gâs qu'à mal tourné". À ce moment-là, le temps s'est arrêté et nous sommes revenus au début du XXe siècle, il se tient devant nous : Gaston Couté (1880-1911).

Ce poète beauceron vient nous conter sa vie entre ivresse, peines de cœur et critique de la société. Il s'exprime dans un français ancien où se mêlent la nostalgie du temps passé et le rêve d'un gosse voulant devenir artiste à Montmartre.

Durant une heure, Yves Artufel et son compère musicien Dominique Oury ont enchanté 35 personnes venues les écouter. À la fin de la représentation, les spectateurs ont été conviés au verre de l'amitié proposé par la mairie de Crots.





Vœux du maire

C'est dans la salle multi-activités de l'Espace Morgon en voie d'achèvement que la municipalité a présenté ses vœux aux Crétorins venus nombreux, en présence de Monsieur Yves Hocdé, Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Alpes, Madame Patricia Morhet-Richaud, sénatrice des Hautes-Alpes, Madame Chantal Eymeoud, Présidente de la communauté de communes de Serre-Ponçon, Monsieur Jean-Michel ARNAUD président de l'AMF05, et de nombreux maires de la communauté de communes. Monsieur Jean-Pierre Gandois a évoqué :

Les projets en cours :

L'Espace Morgon (la salle multi-activités, la crèche, la médiathèque, l'agence postale et le bureau du tourisme) ouvrira ses portes en mai 2018.

Les travaux de rénovation de l'église Saint-Laurent (les façades, la toiture, les vitraux et les menuiseries). La souscription lancée avec la Fondation du Patrimoine connaît un certain succès à ce jour.

La restauration des cabanes pastorales est également lancée.

La vente des 6 lots du lotissement des Pignans (600 m² pour un prix inférieur à 60 000 € chacun).

Le système d'alerte du torrent de Boscodon qui sera mis en place pour protéger les zones des Moulins, les Eaux Douces et les campings.

À plus long terme :

Il faut envisager la rénovation des appartements de la maison Serres et l'aménagement de la rue de la grande Charrière. Une réflexion sur l'aménagement du site de la Garenne et de Chanterenne a fait l'objet, pour les Crétorins, d'une réunion publique le lundi 15 janvier à 18 h 30 dans l'ancienne salle des fêtes de la commune.

Le nombre d'élèves dans l'école du village est en constante augmentation, et permet d'envisager la création d'une sixième classe.

Les finances de la commune sont restées saines en 2017 malgré les baisses des dotations de l'État.

Le recensement de la population aura lieu de la mi-janvier à la mi février. Il sera effectué par 3 agents recenseurs.

Personnel communal : L'agent technique Christian Signoret qui a pris sa retraite au 31 décembre 2017 a été vivement remercié de son dévouement et de son sens du service public.

Pour conclure, Jean-Pierre Gandois a remercié les associations et les bénévoles de la commune pour leur implication dans la vie du village, Il a évoqué la nouvelle Intercommunalité de Serre-Ponçon et les événements qui ont marqué la France au cours de ces derniers mois.



Les élus



Yves Hocdé, secrétaire général de la préfecture



Les personnalités et les crétorins



Réunion publique Golf

Lundi 15 janvier a eu lieu une réunion publique à l'ancienne salle des fêtes afin de discuter du projet d'aménagement du site de Chanterenne-la-Garenne. Dans un exposé introductif, le maire a rappelé les atouts de la commune et la nécessité de faire de Crots un site touristique majeur au cœur d'un département qui tire 80 % de son économie du tourisme. « Si l'histoire communale montre que des occasions de développement ont été perdues au cours des décennies passées, a déclaré Jean-Pierre Gandois, le temps paraît opportun pour un développement du site avec une montée en gamme du camping municipal et surtout une valorisation de la garenne ». Cette vaste zone à fort potentiel reste un site peu visité sinon par quelques pratiquants du parcours de santé et, en automne, par les chasseurs. Elle devient malheureusement une zone de non droit surtout en période estivale (camping sauvage, dépôts de déchets, etc.). Dans ce contexte, la construction d'un golf, déjà évoquée il y a une vingtaine d'années, a été de nouveau envisagée et une étude de faisabilité a été faite avec une perspective positive. Seul un golf de neuf trous pourrait être implanté sur le site avec ses équipements, et un hôtel 3 étoiles pourrait également y trouver sa place. L'impact sur les terrains à vocation agricole resterait mineur, le parcours de santé serait embelli et le camping municipal bénéficierait de cette proximité. La réalisation du complexe de golf prendrait au minimum trois ans pour un coût estimé à 3 millions d'euros (4 millions pour l'hôtel). Les conditions climatiques devraient permettre une ouverture quasi annuelle tandis que l'équilibre financier devrait être atteint en quatre à cinq ans avec un recrutement de 15 emplois pour l'ensemble des structures et la création de nombreux emplois induits. L'augmentation de fréquentation et la notoriété du site devraient être bénéfiques pour l'ensemble de la commune. Au terme de la réunion, il se dégage une attitude positive de la part des habitants. Le maire et son conseil ont pris acte des réactions qui sont un encouragement à poursuivre dans cette voie d'aménagement du site de la Garenne et à prendre contact avec la communauté de communes de Serre-Ponçon et les services de l'État. À la suite de la présentation, les habitants de la commune, venus nombreux, ont pu poser leurs questions au maire assisté de M. Margot-Duclot, consultant technique de la commune pour le projet.

Qui portera le projet ? Avec quel financement ?

Ces questions restent à clarifier. Des contacts devraient être pris avec des investisseurs privés et la communauté de communes de Serre-Ponçon. Cette dernière sera nécessairement partie prenante dans le montage.

Et la vie du village ?

Des habitants font remarquer qu'il faudrait inscrire le projet dans le développement du village (nouveaux commerces) et faciliter la liaison routière entre le village et Chanterenne. C'est précisément la dynamique créée par l'implantation de ces nouvelles structures et le développement concomitant du camping, qui devrait provoquer les conditions de ce développement.

Techniquement comment faire pousser l'herbe au milieu des cailloux et des pins ?

Un gros travail de concassage, criblage et d'homogénéisation de la terre en place sera nécessaire. L'apport extérieur devrait être minimal puisque des graminées adaptées existent pour ce type de sol. Les pins seraient conservés au maximum contribuant à l'insertion paysagère de l'équipement.

Pourquoi un golf de neuf trous ?

L'emprise foncière maîtrisée par la commune ne permet pas l'implantation d'un 18 trous. Par contre un golf de neuf trous permet plus facilement d'accueillir des golfeurs à la demi-journée ou débutants et offre une bonne complémentarité avec les golfs les plus proches.

Un golf consomme beaucoup d'eau ; que prévoit-on ?

Un pompage dans le lac est bien sûr exclu. Des forages associés à la mise en place de bassins de rétention seraient mis en œuvre, ces bassins feraient partie intégrante du parcours (obstacle paysager).





AAVC

L'association d'animation du village de Crots a cette année récolté 610,40€ au profit du Téléthon. Le samedi 9 novembre les membres de l'association ont animé le marché de la Saint- Nicolas (lire par ailleurs) et vendu les nombreuses décorations de Noël, des gâteaux et truffes en chocolats qu'ils avaient réalisés. Du vin chaud et des crêpes étaient proposés ainsi qu'une tombola. Malgré toute la bonne volonté des bénévoles le concours de belote prévu dimanche 10 décembre a dû être annulé en raison des mauvaises conditions météo. Prochaines dates des concours de belote : 25 février et 11 mars 2018 à la salle du camping.

La présidente, Danièle Evin



Amicale philatélique

En salle des associations de la commune, 22 membres, sur les 35 que compte l'Amicale philatélique et cartophile, ont dressé le programme de l'année 2018. Celle qui vient de s'écouler avait marqué les 20 ans de l'amicale, fêtés en septembre. L'association avait organisé huit réunions annuelles, réalisé une exposition à Chorges sur la thématique des bateaux et envoyé dix bulletins d'informations. En 2018, à nouveau huit réunions sont prévues. Dès le 3 mars 2018, la journée philatélique ouverte au public se déroulera à la salle des associations de Crots.

Dans la nouvelle salle multi-activités de l'espace Morgon plusieurs événements sont attendus : les 6 et 7 octobre, une exposition de timbre et de cartes ; les 10 et 11 novembre, l'amicale sera présente pour le centenaire de la Première Guerre mondiale en proposant une rétrospective de timbres et de cartes ; enfin une exposition sera organisée pour l'inauguration de l'espace Morgon.

L'association compte des membres passionnés, collectionneurs et qui n'hésitent pas à venir de loin et serait heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

La présidente, Marie-Claire Pansin



Club du temps libre

Récemment, le club du temps libre des aînés de Crots, présidé par Bernard Goussebayle, avait convié ses adhérents au restaurant du Lac au plan d'eau d'Embrun pour son traditionnel repas de fin d'année. Le froid n'a, au final, pas empêché les 60 personnes de se retrouver pour un menu délicat avec une chèvre des bois savoureusement apprêtée, le tout dans une ambiance festive. Surtout quand, entre la poire et le fromage, "JPK et Jackie", les musiciens de service, ont dégainé leurs instruments. Des rengaines un temps interrompues pour laisser place à la célébration d'une quarantaine d'anniversaires des membres du club pour les deux derniers trimestres.

Le Président, Bernard Goussebayle



Parents d'élèves

Jeudi 21 décembre, les élèves de l'école de Crots ont enchanté l'atmosphère au son des chants traditionnels pour inaugurer le petit marché de Noël. Une centaine d'élèves accompagnés de leurs parents ont profité de cet instant pour déguster chocolat et vin chauds proposés par l'association des parents d'élèves. Le marché de Noël exposait des objets de décoration ainsi que des pâtisseries réalisées par les enfants et leurs enseignants. Les profits de la vente ainsi que celle de la tombola des parents d'élèves s'inscrivent dans le projet d'emmener en 2018 les élèves deux jours en Italie. Par ailleurs les parents d'élèves ont emballé les cadeaux au centre commercial Super U.

La présidente, Sylvine Bonnaffoux





KUNG FU WUSHU EMBRUNAIS

Ecole d'Arts Martiaux Chinois



COUPE DE LIGUE PACA TECHNIQUE TAO LU : 19 Novembre 2017 à LA CRAU

Des résultats prometteurs à l'occasion de cette 1^{ière} compétition régionale avec **12 médailles rapportées par les 8 compétiteurs** en lice âgés de 9 à 16 ans. Bravo à Félix Gandillot, Célian Cambon, Jade Pascal, Maylis Dighouth, Maël Pilon, Maïwenn Pilon, Christen Borel et Océane Crespin qui ont présenté des Tao lu mains nues et armes, ainsi qu'un combat combiné Dui Lian.

Prochains rendez vous compétitions le 28 Janvier pour la Coupe de Ligue PACA Combat à La Crau avec 3 combattants ; et les 24 et 25 Février pour les championnats régionaux sélectifs France avec 8 élèves entraînés bénévolement par Sébastien et coachés Stéphanie PILON .

3 nouvelles diplômées Assistantes au club pour encadrer les jeunes : 8 Décembre à GAP

Maïwenn PILON, Océane CRESPIN et Chloé HUGUET ont validé la formation d'assistant fédéral ce qui leur permet d'encadrer les cours sous la responsabilité et les conseils avisés de Sébastien PILON Instructeur fédéral. Toutes 3 aident bénévolement ce dernier à l'encadrement des élèves chaque vendredi soir depuis 2 ans. Merci pour leur engagement.

Fête de Noël du KUNG FU WUSHU en famille : 23 Décembre à BARATIER

Pour la 1^{ière} fois depuis l'ouverture de notre école en 2002, les élèves ont pu faire découvrir leur art martial à leur proche en les invitant à participer à leur cours respectif. Ainsi parents, grand parents, frères et sœurs, tonton et tata ou amis étaient réunis sur le tapis pour partager ensemble les joies du KUNG FU WUSHU.

Nouvel an Chinois et Tombola du club : 3 Février 2018 à CROTS

Pour terminer l'année du Coq et entrer dans l'année du chien, les membres de l'association et leurs proches se réunissent pour fêter le Nouvel An Chinois autour d'une soirée festive animée par le tirage de la tombola et ponctuée d'un karaoké endiablé et de jeux divers et variés. Merci à nos partenaires pour les lots offerts pour la réussite de la tombola qui permettra la poursuite de nos actions et projets divers au profit des élèves.





Programmation artistique 2018

Le thème de l'année 2018 est : Écritures.

Dès lors qu'il y a écriture, il y a histoire... et le cas échéant histoire sainte. La naissance de l'écriture signe donc la fin de la préhistoire, et plus largement des traditions orales.

Quoi qu'il en soit des systèmes (écritures idéogrammatiques, syllabiques ou alphabétiques) ou des conventions de lecture (écritures de haut en bas, de droite à gauche, de gauche à droite ou encore boustrophédon), le geste du scribe requiert une grande compétence et un grand soin. Il se rapproche parfois de la création artistique, notamment dans le cas des calligraphies. Le graphème devient alors lui-même un objet visuel, et ce dans les traditions religieuses qui refusent l'image (judaïsme, islam) mais aussi ailleurs (Extrême-Orient, Occident latin).

Ce thème 2018 sera l'occasion d'accueillir des performers poètes, des conférenciers qui évoqueront les écritures anciennes, les problématiques de la traduction, l'enluminure, l'évolution de l'écriture.

Un projet de résidence d'artiste(s) issu(s) du Street Art ouvrira sur une création et des médiations destinées à tous.

Le programme détaillé paraîtra sur le prochain bulletin.

Un nouveau parcours muséographique pour tous

Après la restauration du lieu et dans une volonté de continuité, sans tomber dans la muséification, l'association souhaite par l'aménagement muséographique rendre le lieu accessible au plus grand nombre.

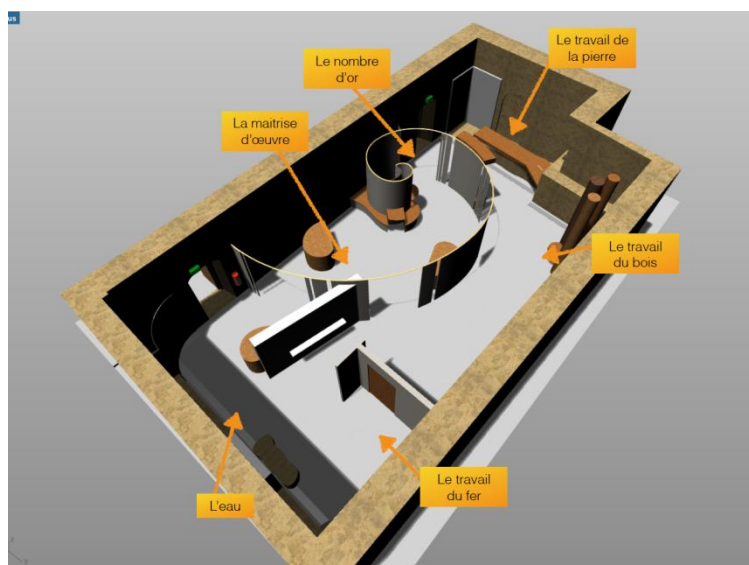
L'abbaye reste un lieu vivant qui respire et murmure.... Ces « murmures » peuvent prendre la forme de rencontres mais ils peuvent aussi être perçus dans le silence et/ou à travers une expérience cognitive, didactique, mémorable ou émotive.

Ce projet d'aménagement muséographique part d'un constat : 57% de nos visiteurs ne font pas le choix d'une visite guidée, d'un atelier, d'un spectacle vivant, d'une conférence etc. Le muséographe-scénographe ne veut pas remplacer « l'humain » mais il conçoit pour le visiteur « présent physiquement mais absent dans son intention de visite » un parcours architectural où il pense le trajet du visiteur, sa découverte visuelle et auditive. Il travaille sur la couleur de la lumière, les surfaces, les panneaux, les tailles des vitrines etc. L'espace doit être animé entièrement au service de l'édifice et de son histoire.

Les travaux sont actuellement en cours. Pour suivre la mise en œuvre, nous vous invitons sur le site suivant :

<http://abbayedeboscodon.e-monsite.com/>.

L'inauguration de la muséographie prévue le vendredi 18 mai à 11h est aussi l'occasion de se voir, se revoir, échanger, réfléchir ensemble, c'est pourquoi nous vous invitons à participer au colloque scientifique du jeudi 17 mai (thème : les évêchés en Provence) et à la journée « portes ouvertes » du samedi 19 mai à partir de 10h.



Parcours muséographique



Bibliothèque / Médiathèque



En mai - juin prochain, la médiathèque ouvrira ses portes dans l'ancienne salle des fêtes située à côté de la mairie. D'une capacité de 130m² la nouvelle structure disposera de plusieurs espaces. Au-delà des collections de livres, documentaires, CD, DVD, des animations seront proposées pour petits et grands de façon régulière et thématique créant ainsi un lieu de vie, d'échange et de partage.

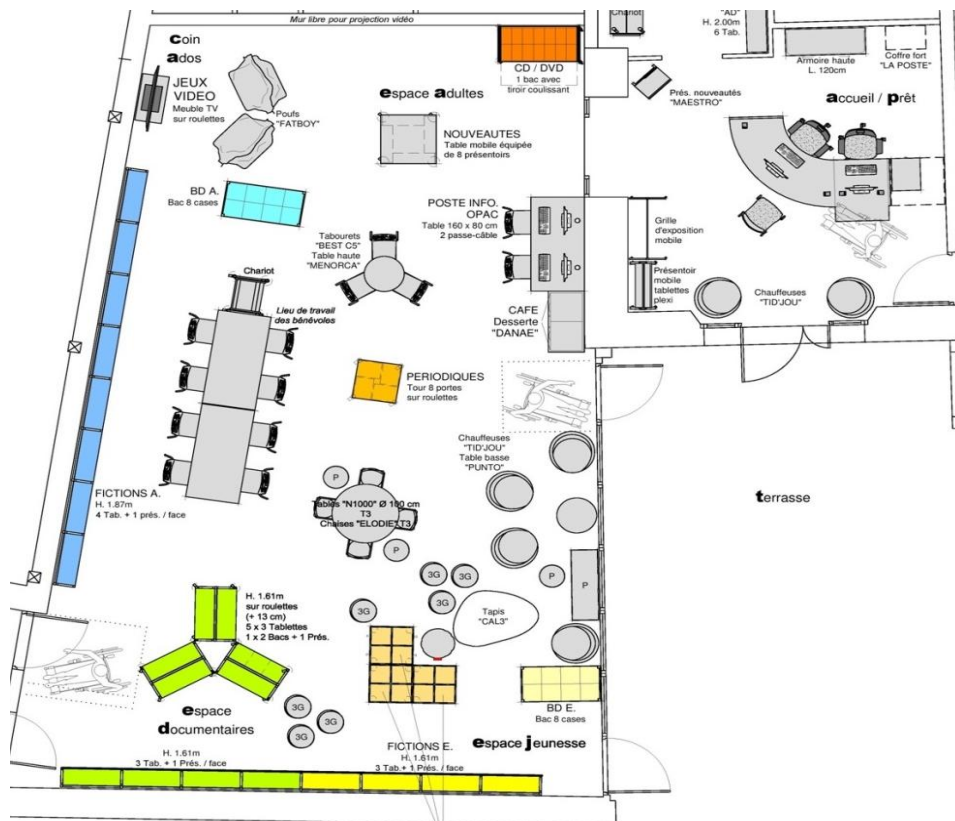
Pour ce faire la bibliothèque recherche des bénévoles, des talents? afin de créer des activités ponctuelles ou sur le long terme.

Etre un bénévole, qu'est-ce que c'est ?

Cela dépend de vos disponibilités et de vos souhaits ! Cela peut être :

- tenir une permanence régulière
- être une aide en interne pour la préparation des livres
- apporter votre concours pour la préparation et la tenue des animations...

N'hésitez pas à prendre contact avec notre bibliothécaire Cindy aux permanences d'ouverture !



Musée Embrunais de la Charcuterie



Bilan de la 1^{ère} année

Depuis sa réouverture après travaux en décembre 2016, le Musée embrunais de la charcuterie continue son développement. Il a ainsi enregistré, en une année, une fréquentation de 1 200 visiteurs, essentiellement des familles et des groupes.

Les animations

les ateliers raviolis animés en partenariat avec le Pays SUD et à destination des enfants ont rencontré beaucoup de succès. Devant un tel engouement, le musée proposera en 2018 plus de dates et de variété dans ses ateliers. Le musée propose maintenant un tarif de groupe avec dégustation ainsi qu'un espace boutique avec un éventail de pâtés et de saucissons. La création d'un comptoir de produits de charcuterie est la suite logique de la demande des visiteurs. Cela donne la possibilité au public d'avoir un échantillon de produits locaux afin que notre responsable du musée puisse ensuite orienter les visiteurs vers des boutiques et productions du village.

Quand le visiter ?

D'octobre à mai : le jeudi de 14 à 17 heures
Mai et septembre : lundi et jeudi de 15 h à 18 h
Juillet et août : du lundi au samedi de 15 h à 18 h.

Groupes : sur réservation

Informations et tarifs : 04 92 52 27 52 ou www.museembrunaisdelacharcuterie.fr





Lotissement les Pignans

LOTISSEMENT COMMUNAL LES PIGNANS

A VENDRE 6 lots viabilisés de 650 m²

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont terminés. Les parcelles sont mises en vente par l'agence Square Habitat d'Embrun.

Contact
Monsieur Richard Vanbesien
07 78 21 52 27



Système d'alerte du torrent de Boscodon



L'appel d'offres est lancé. Ce système d'alerte sera composé d'une sirène disposée sur l'atelier communal au Moulins. Sa portée permettra d'avertir le hameau des Moulins, le bas du hameau de Montmirail, les Eaux Douces et la Garenne. L'installation devrait se faire au printemps.

La Cabane des Ollettes

Après la Grande Cabane, les travaux relatifs à la Cabane des Ollettes seront lancés.



Dans le monde du vélo 40 ans ça se fête

1977 – 2017, le compte y est. En 1977, Crots compte une pléthore de jeunes cyclistes licenciés pour l'essentiel à La pédale gapençaise, et parmi eux d'authentiques champions régionaux : après Jean-Claude son père, Nicolas Albrand champion de Provence, Marc Cézanne, Roland Roux. L'heure est aux restructurations, et là aussi, pour aller de l'avant on s'organise entre les trois clubs du 05. Le vélo-club, la pédale gapençaise et le Sprinter club Briançon décident de se fédérer sous l'appellation "Comité départemental de cyclisme". C'est l'hôtel des Bartavelles à Crots qui va le porter sur les fonts baptismaux. Pierre Chabas en sera le premier président, et il va tenir les rênes six mandats successifs jusqu'en 2000 où il va céder la place au regretté Pascal Faure-Brac, à qui va succéder Jean-Louis Tempier puis Richard Combaz aujourd'hui en place. Cet anniversaire a été fêté le 16 novembre, dans la salle du camping municipal La Garenne à Crots.



La médaille du mérite associatif pour Roger Cézanne



Lors des vœux de la municipalité, Pierre Chabas, président de la section départementale de la fédération française des médaillés de la Jeunesse et des Sports a remis à Roger Cézanne la médaille du mérite associatif. Cette récompense honore son engagement dans de nombreuses manifestations sportives dans le secteur du cyclisme. Roger Cézanne était l'initiateur de la course de la fontaine de l'ours. La médaille, initialement décernée en 2015, n'avait pas pu être remise avant ce moment propice.

Recensement de la population

Depuis le 18 janvier et jusqu'au 17 février, trois agents recenseurs viennent à la rencontre des Crétorins : Céline Gaymard, agent communal, Chantal Ducreux et Claude Tetenoire, retraités. Ils sont assistés en mairie par Emmanuelle Le Bec et Nadine Chauvet, agents administratifs. Le recensement a lieu tous les cinq ans et est anonyme, la collecte des données permet de savoir officiellement combien de personnes vivent dans la commune et en France. Ces informations donneront les caractéristiques de la population de la commune : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement. La participation de l'État au budget de la commune découle de ces chiffres, notamment pour prévoir les équipements collectifs nécessaires. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal ou encore la détermination du mode de scrutin.

Comment se faire recenser ?

Répondre par Internet est la manière la plus simple de se faire recenser. L'un des agents se présente à votre domicile pour vous remettre la notice sur laquelle figure un identifiant de connexion pour le site : le-recensement-et-moi.fr. La personne peut ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent vous distribue alors un questionnaire papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il puisse venir les récupérer.





Cantine

Nous vous rappelons que les plannings doivent être déposés en Mairie le mardi soir (tolérance jusqu'au mercredi avant 12h00) pour une inscription effective le lundi suivant. Aucune inscription ne sera prise en compte après cette date. En cas de sortie à la journée prévue par l'école, nous vous conseillons de cocher quand même le jour sur le planning. Si la sortie a bien lieu, la Mairie se charge d'annuler le repas pour chaque enfant concerné. Si la sortie est annulée, vous êtes sûr que votre enfant est bien inscrit à la cantine. Cela évite des démarches inutiles et des oublis. Nous vous rappelons que les moyens de paiement ont évolué. Il est dorénavant possible d'adhérer au prélèvement automatique mensuel à échéance, de payer par TIPI (paiement par carte bancaire sur le site du Trésor Public) ou directement auprès de la Trésorerie d'Embrun. Un nouveau service, le « portail famille » va être mis en place dans le courant du 4^{ème} trimestre 2017. Il sera ainsi possible d'effectuer les inscriptions en ligne ; les délais d'inscription resteront toutefois inchangés. Dès que ce service sera opérationnel, un courrier informatif sera envoyé à tous les parents.

Ramassage scolaire

Afin d'assurer correctement la sécurité des enfants de maternelle entre la sortie de classe et la remise au car, les parents, dont les enfants ne sont pas inscrits aux Loulou's, devront remplir un planning chaque semaine.

Portage des repas à domicile

Le service de portage des repas à domicile existe depuis de nombreuses années et fonctionne du lundi au vendredi (sauf week-end et jours fériés). Peuvent en bénéficier les aînés de la Commune ainsi que les personnes en situation de handicap ou connaissant des problèmes de santé. L'inscription peut être continue tout au long de l'année ou ponctuellement (par exemple : convalescence, immobilisation suite à une opération...). Vous pouvez vous inscrire toute la semaine ou seulement certains jours. Chaque glacière comprend un repas complet ainsi que du pain et un potage. Il est également possible de bénéficier d'un régime particulier (sur prescription médicale) ou d'un repas mixé. N'hésitez pas à contacter Nadine en Mairie (04 92 43 13 05) pour tout renseignement ou pour vous inscrire.

Maison de services au public : Embrun – Place Dongois – 04 92 22 27 60 / Savines – Place de l'église – 04 92 20 52 82

Vous trouverez au sein des Antennes de la Maison de Services au Public de Serre-Ponçon : un accueil de proximité gratuit, une maison équipée avec un espace documentation et un point d'accueil saisonniers, un accès à une connexion internet et un service de téléphonie, des informations (démarches administratives, emploi, formation, orientation, accompagnement), un point Visio RDV.



Antenne Principale d'Embrun

SECTEUR EMPLOI-FORMATION			SECTEUR SOCIAL			SECTEUR CRÉATION D'ENTREPRISE		
Pôle Emploi Demandeurs d'emploi 3949 Employeurs 3995 Contact direct avec votre conseiller via votre espace personnel de Pôle Emploi (par mail)			CPAM/CAF CPAM : 3646 CAF : 0810 25 05 10 Jeudi De 8h45 à 12h 13h30 à 17h			Permanences résidence "Jardin du Réal" 1, avenue Charles de Gaulle - 05200 Embrun		
Mission Jeunes 05 04.92.43.48.09 Lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h			CARSAT Assurance Retraite Sud-Est 3960 1 ^{er} et 3 ^{ème} lundi journée du mois Sur RDV			Initiative Nord Hautes-Alpes Fondation de la 2 ^{ème} chance 04.92.22.33.00 Mardi et vendredi Sur RDV		
Point Informations Jeunesse 04.92.43.48.09 Lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h Sauf Mercredi			La PJJ Protection judiciaire de la jeunesse 04.92.52.23.00 Sur RDV			Chambre de commerce et d'industrie CCI HAUTES-ALPES 04.92.56.56.05 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi après-midi du mois Sur RDV		
CIBC 04.92.53.52.92 Sur RDV			SPIP 05 Service pénitentiaire d'insertion et de probation 04.92.24.26.20 Sur RDV			Chambre des Métiers et de l'Artisanat CMA 04.92.51.06.89 4 ^{ème} mercredi matin du mois Sur RDV		
CAP Emploi 04.92.53.21.83 Vendredi Sur RDV			ISATIS Intégration des personnes souffrant de troubles psychiques 04.92.53.57.00 Mardi journée Sur RDV			Accès conseil 04.92.77.16.70 07.77.26.78.50 1 ^{er} lundi après-midi Sur RDV		
Hautes-Alpes Emploi Relais 06.50.44.29.83 04.92.52.68.68 2 ^e et 4 ^e mercredi matin du mois Sur RDV			MAPEMONDE Accueil et accompagnement des personnes étrangères 06.50.25.89.24 Sur RDV					
Armée de Terre 04.92.67.54.33 1 ^{er} mercredi après-midi du mois Sur RDV			CIDFF Centre d'information sur le droit des femmes et des familles 04.92.55.33.98 Sur RDV					
Marine Nationale 04.13.59.48.39 3 ^{ème} mercredi après-midi du mois Sur RDV			ADSEA Association départementale pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes 04.92.51.49.19 Sur RDV					
Point Accueil Saisonniers 04.92.22.27.60 Lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h						LES PERMANENCES HAUTES-ALPES EMPLOI RELAIS 06.50.44.29.83 04.92.52.68.68 Sur RDV		
						DMR 06.86.31.23.30 Sur RDV		
						04.92.43.48.09 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois le matin sur RDV		

Antenne Secondaire de Savines-le-Lac

LES PERMANENCES		
HAUTES-ALPES EMPLOI RELAIS 06.50.44.29.83 04.92.52.68.68 Sur RDV		
DMR 06.86.31.23.30 Sur RDV		
04.92.43.48.09 2 ^{ème} et 4 ^{ème} mardi du mois le matin sur RDV		



Urbanisme

Pour faire face au désengagement de l'Etat en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme actuellement instruites par la Direction Départementale du Territoire (DDT), la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et les Communes membres ont décidé de **mettre en place un service mutualisé. Ce service opérationnel depuis le 1er juillet 2015**, instruit pour le compte des Communes l'ensemble des autorisations d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire,...). **Pour vous, rien ne change ! L'accueil des administrés est fait en mairie** par chaque commune afin de conserver le service de proximité et l'information du maire et de ses services. **Le dossier est ensuite transmis au service instructeur** qui déclare la recevabilité, réclame les éventuelles pièces complémentaires... et instruit les dossiers avec les référents communaux désignés, notifie la décision au Maire qui prend l'arrêté correspondant. En cas de réclamations et de recours à titre gracieux, **la commune reste l'interface privilégiée pour les administrés** en lien avec le service instructeur.

Communauté de communes de Serre-Ponçon (CCSP)

6 impasse de l'Observatoire – 05200 Embrun

Courriel : service.urba@cc-embrunais.com / **Téléphone** : 04.92.43.76.40

Accueil téléphonique des administrés : Tous les jours de 8h30 à 12h / 14h à 17h.

Service instructeur fermé le vendredi après-midi.

Vous souhaitez construire ou rénover votre habitation ?

Les architectes du **CAUE 05** vous conseillent gratuitement sur les aspects réglementaires, architecturaux et urbanistiques.



Les acteurs publics du **Réseau Habitat et Energie 05**: ADIL, Conseil Départemental, CAUE, EIE, sont à votre service pour vous accompagner dans vos projets.

Le Réseau Habitat et Energie des Hautes-Alpes vous reçoit sur rendez-vous, gratuitement pour toute question architecturale, juridique et énergétique.

Lieux des permanences : Briançon, Gap, Embrun et Serres.

Contact : 04 92 43 60 31
caue05@orange.fr
www.caue05.com

Déneigement, que dit la loi ?

Les chutes de neige sont toujours sources de désagrément pour les usagers des espaces publics. Aussi, il est bon de rappeler les obligations de chacun en matière de déneigement. Entretien de son trottoir est obligatoire en cas de neige ou de verglas. En période hivernale, un trottoir non entretenu peut s'avérer dangereux pour les piétons. Afin de prévenir les risques de glissade et de chute, certaines règles existent. Les mesures consistent à déblayer la neige et éventuellement sabler le trottoir en cas de gel. Un riverain ne respectant pas ses obligations peut voir sa responsabilité engagée lorsqu'un piéton est victime d'une chute sur son trottoir. Les propriétaires des habitations ont l'obligation d'installer des arrêts neige sur leur toiture. Là aussi, leur responsabilité peut être engagée lors d'éventuels accidents dus à des chutes de neige ou de blocs de glace de leur toiture. Pour les véhicules, la mairie de Crots demande, lorsque des chutes de neige sont annoncées (ou que celle-ci encombre les rues), que les véhicules ne stationnent pas en bordure de route notamment au village. De cette façon, le service de déneigement peut circuler plus facilement et sans risquer de heurter les véhicules stationnés.



Naissances

Aedan DEVYNCK né le 19 octobre 2017 à Gap. Il est le fils de M. et Mme Devynck, domiciliés aux Moulins.

Clément ALBRAND né le 25 décembre 2017 à Gap. Il est le fils de Jean-Baptiste Albrand et de Murielle Garcin, domiciliés à l'Osselin.

Sacha DUFOUR née le 31 décembre 2017 à Gap. Elle est la fille de Laureline Zagati et Jonathan Dufour, domiciliés aux Moulins.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents de « ces petits bouts » !



Décès

Martial BRUNA-ROSSO décédé le 1^{er} novembre 2017 à Marseille, à l'âge de 85 ans. Il était l'époux de Ginette Bruna-Rosso, domiciliée à Vicherette.

Madame Ginette Bruna-Rosso, ses enfants et petits-enfants remercient, de leur présence, les personnes de la commune qui se sont associées à leur peine lors des obsèques de Martial.

Paulette LIOTARD décédée le 20 novembre 2017 à Gordes, à l'âge de 86 ans. Elle était la sœur d'André Liotard du Marquisat.

Jean-Paul CHAMFORT décédé le 27 décembre 2017 à Crots à l'âge de 52 ans. Il était domicilié aux Moulins.

Albert AURRAND décédé le 18 janvier 2018 à Crots à l'âge de 84 ans. Il était issu de la famille Aurrand du Bois.

Nous présentons nos très sincères condoléances à toutes ces familles en deuil





Début des années 50, le pays s'appelle encore Les Crottes. Au village un curé de choc vient d'arriver, il se nomme Jean-Baptiste BROCHIER, il succède à deux prêtres insipides et brouillons, arrivés après un curé qu'on a dit scandaleux. Lui au contraire est un battant ; Il sera tout au long de ses 10 ans de présence, un fou de patrimoine, un meneur de jeunes, un rassembleur aussi dans ces douloureuses années d'après guerre. Avant-gardiste en communication, il nous aura laissé une formidable documentation, dont nous ferons profiter nos lecteurs. C'est le cas de cette photo de groupe qu'on lui doit, prise près de l'église où l'on reconnaît un certain nombre de gamin du pays. Tous ont grandi, quelques-uns hélas sont morts ou nous ont quittés. Plusieurs sont aujourd'hui grand-pères, voire arrière-grand-pères ou grand-mères. A vous de les découvrir... Réponse dans un prochain numéro.

Roger Cézanne



Une partie de la jeunesse (enfants et préadolescents) des Crottes, année 1953